



Les victimes de l'amiante demandent justice dans la rue • Samedi 10 octobre, des militants CFDT, venus notamment de Lorraine et du Nord-Pas-de-Calais, ont manifesté à Paris à l'appel de l'Andeva (Association nationale de défense des victimes de l'amiante) pour demander l'ouverture de procès pénaux contre les «empoisonneurs».

La Confédération était représentée par Jean-Louis Malys, secrétaire national en charge du dossier, et Philippe Maussion, secrétaire confédéral.

Bataille juridique chez Auchan sur le temps de travail • La CFDT poursuit son action pour faire respecter le temps de travail dans la grande distribution. Le 9 octobre, une audience de conciliation entre la direction d'Auchan et des centaines de salariés du groupe, devant le tribunal de prud'hommes de Lannoy (Nord), n'a pas abouti. Soutenus par la CFDT, ces salariés demandent le respect de l'accord signé sur le temps de travail. En effet, en 2000, la direction d'Auchan décide d'interpréter l'accord à sa façon et d'intégrer les temps de pause dans le temps de travail. «*Résultat: 1 heure 45 non payée par semaine*», dénonce la Fédération des services. Environ 1 600 dossiers ont été déposés au tribunal des prud'hommes. Le jugement sur le fond aura lieu le 2 avril 2010.

Erratum • Une erreur s'est glissée dans la légende de l'opération «Trois jours» de la CFDT en Languedoc-Roussillon (page 12 du n° 3234). Outre la rencontre avec les élus et la direction de Cameron, Jean-Louis Malys, secrétaire national, a rencontré d'autres sections et salariés d'entreprise. La photo rend compte d'un échange avec le délégué syndical et l'un des vingt salariés de GHM (Grandes Huileries Mediac).

La réussite scolaire, un rempart contre la misère

La Journée mondiale du refus de la misère rappelle cette année les engagements des dirigeants du monde entier, pris il y a vingt ans, sur les droits de l'enfant.

«**D**is, c'est quoi un monde sans misère?» Cette question, des enfants du monde entier vont la poser aux adultes le 17 octobre prochain. Plus difficiles seront les réponses. L'édition 2009 de la Journée mondiale du refus de la misère s'inscrit en effet sous le signe de l'enfance et de la réussite scolaire, à l'occasion des vingt ans de la Convention internationale des droits de l'enfant. Signée en novembre 1989 par 192 pays et élaborée sous l'égide de l'ONU, elle reconnaît des droits spécifiques à l'enfant – unité de la famille, éducation, santé, protection contre toutes les formes d'exploitation... La lutte contre l'échec scolaire constitue, pour la CFDT, un levier d'action important pour lutter contre l'exclusion. En 2005, la Confédération et neuf autres organisations avaient rappelé leur vision et leurs exigences communes pour une école «plus juste et plus solidaire».

C'est donc logiquement que, cette année encore, la CFDT s'associe aux multiples manifestations organisées partout en France par ATD Quart Monde, Amnesty International et le Secours catholique. Le traditionnel rassemblement du Trocadéro donnera lieu à un moment d'échange entre des enfants et des représentants de la société civile. Jacques Rastoul, secrétaire confédéral, représentera la CFDT. Diverses manifestations, débats et témoignages se dérouleront également en province. Ce même jour, l'association ATD Quart Monde

remettra au gouvernement des demandes précises pour appliquer la Convention des droits de l'enfant. Elle demandera également une publication du tableau de bord de la lutte contre la pauvreté, un engagement du gouvernement en 2007.

Mobilisation citoyenne. À l'occasion de cette journée, les organisations syndicales (CFDT, CGT, Unsa), patronales (Medef, CGPME, UPA, FNSEA) et les associations d'insertion rassemblées au sein du collectif Alerte appellent, dans une déclaration commune, à «une véritable mobilisation citoyenne contre la pauvreté et le chômage. C'est l'affaire de tous et de chacun: dans son voisinage, son entreprise, sa famille. C'est l'affaire de tous les acteurs du champ social, économique et politique». Pour les signataires, «des dispositions parti-

culières doivent être mises en œuvre en direction des plus pauvres». Parmi celles-ci, l'adaptation des dispositifs d'insertion à chaque personne éloignée de l'emploi, en intégrant les dimensions sociales et professionnelles. Les organisations demandent également que «le RSA ne participe pas à la stigmatisation des bénéficiaires avec ou sans emploi» et que «les pactes territoriaux d'insertion issus de la loi généralisant le RSA se mettent en place en associant nos organisations respectives ainsi que des allocataires». Sans oublier la formation professionnelle tout au long de la vie, qui doit être «prioritaire pour les personnes privées d'emploi les moins qualifiées».

Pour Jacques Rastoul, «cette journée est un temps fort dans l'action de longue durée que mène la CFDT pour la lutte contre les exclusions.

Cette dernière est un enjeu social important, mais également économique. Nous demandons à cet égard un soutien des pouvoirs publics au secteur de l'insertion par l'activité économique». La suite de ces actions s'inscrira naturellement tout au long de l'année 2010, consacrée Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. L'Union européenne veut ainsi «réaffirmer l'importance de la responsabilité collective dans la lutte contre la pauvreté, ce qui engage non seulement les décideurs mais aussi les intervenants des secteurs public et privé. L'Année européenne va notamment s'attacher à donner la parole à ceux qui vivent au quotidien la pauvreté et l'exclusion sociale».

Frédéric Delaporte

Site de la Journée mondiale du refus de la misère: www.oct17.org

